

Itinéraires de randonnée

Commission patrimoine

25 mars 2019



1. Les itinéraires sur la CCAM

PLR Vic Montaner créé en 2007
18 randonnées – 150 km

PLR Rabastens créé en 2011 et 2013
18 randonnées 170 km

PLR Val d'Adour Madiranaise créé en 2019
18 randonnées 180 km

Total : 54 itinéraires et 530 km



2. Un atout pour la vie du territoire

- Les habitants (balades santé)
- Les touristes (découverte)
- Les festivaliers de Marciac (patrimoine, tranquillité)

Plus value économique ?

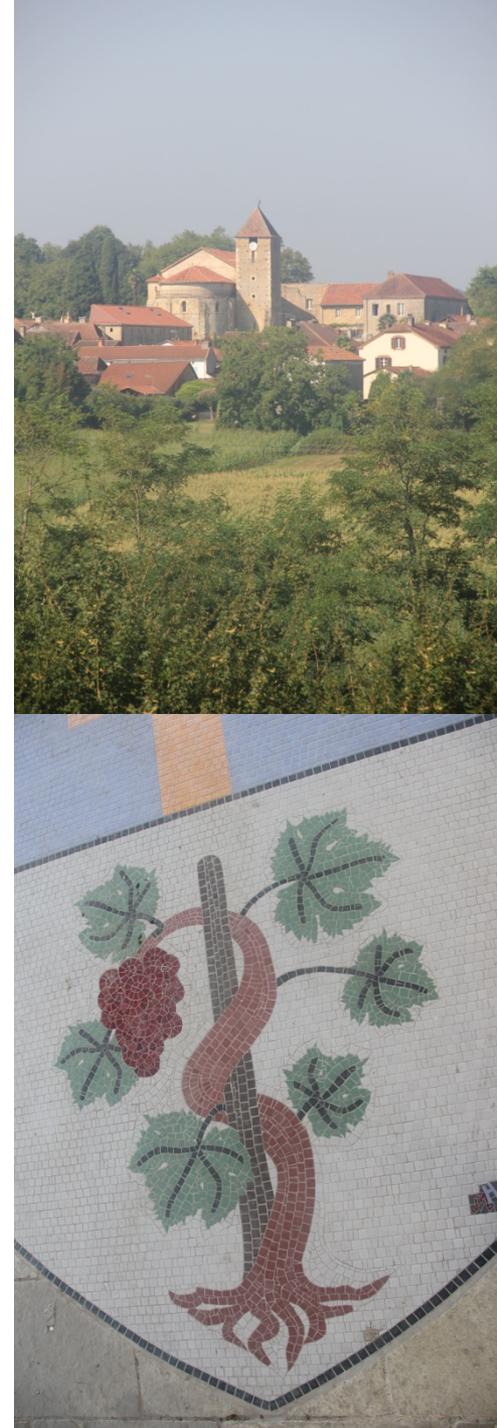
Difficile à évaluer mais probablement pas très importante



3. Quel suivi ?

La mise en place d'un PLR n'est que la 1^{ère} étape d'un projet plus global.

- Quel entretien ?
- Quelle communication ?
- Quelles animations ?



4. Quel entretien ?

Les itinéraires sont ils praticables ?

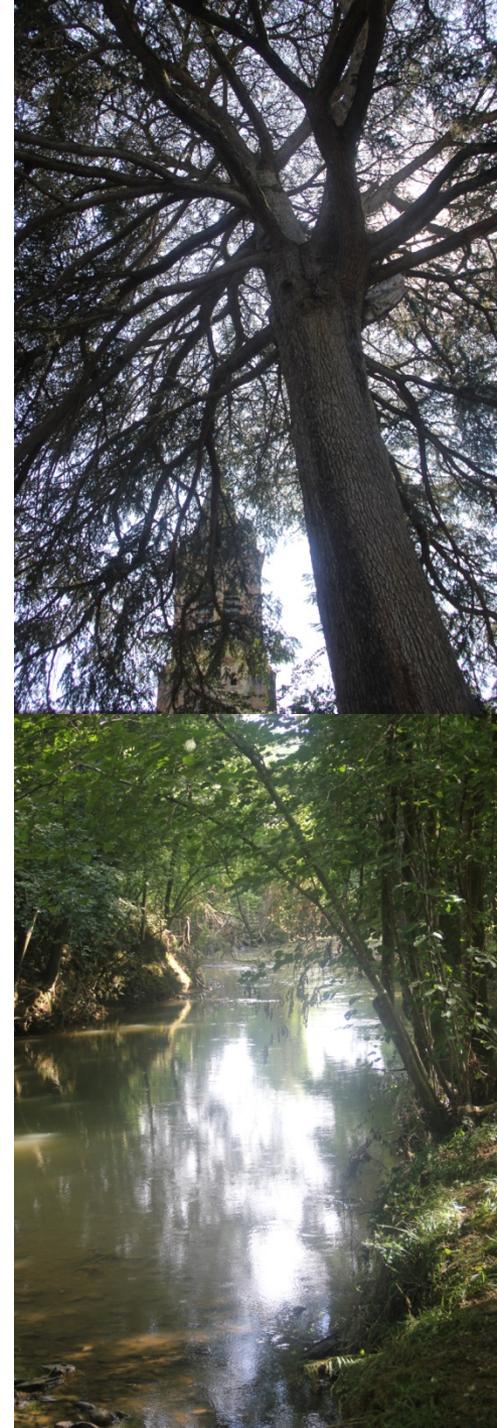
- Balisage
- Végétation
- Contacts avec les propriétaires privés ...

La CCAM ne peut pas assurer l'entretien de 540 km de sentiers de randonnée



5. Quelle communication ?

- Les panneaux aux points de départ
- Topoguide (texte, diffusion)
- Présence sur internet



6. Quelles animations ?

- Randonnées thématiques
- Partenariat avec les producteurs locaux
- ...



7. Situation juridique

- En adhérant au SMAA la CCAM a transféré sa compétence sentier de l'Adour et itinéraires annexes.
- La CCAM doit payer au SMAA les dépenses liées à cette compétence



8. Proposition

La CCAM demande au SMAA d'évaluer la praticabilité des 54 itinéraires

Le SMAA se fait aider des associations de randonnées volontaires pour réaliser le diagnostic

Les associations remplissent la fiche diagnostic et la transmettent au SMAA qui assure la coordination

Le SMAA communique les résultats à la CCAM, aux communes et à l'Office de Tourisme de Pays

Chaque commune entretient les portions de l'itinéraire qui le nécessitent.

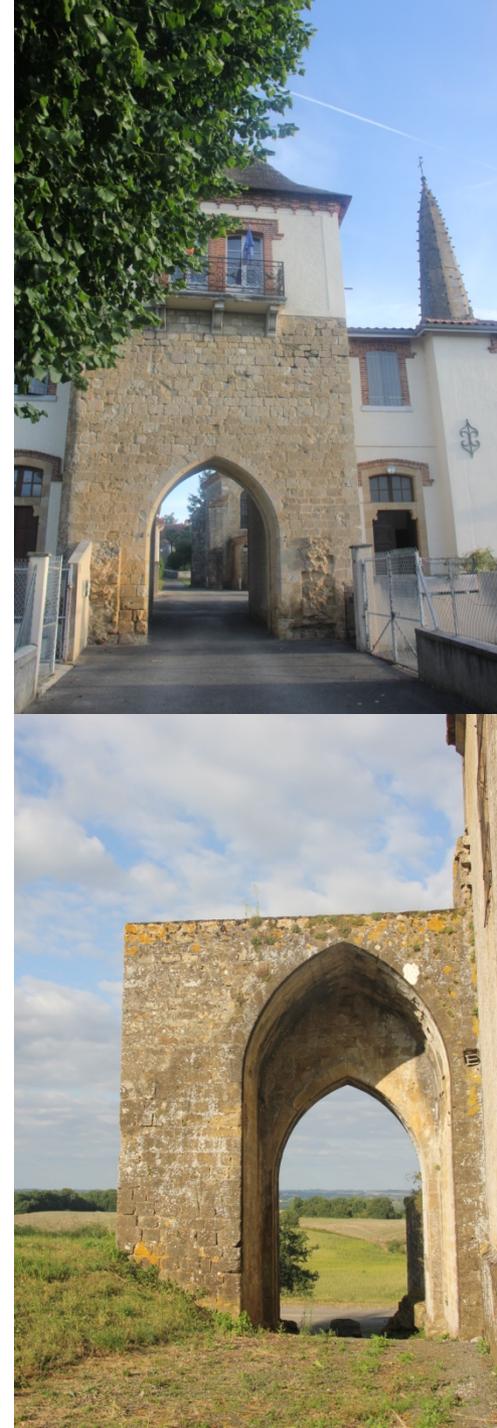
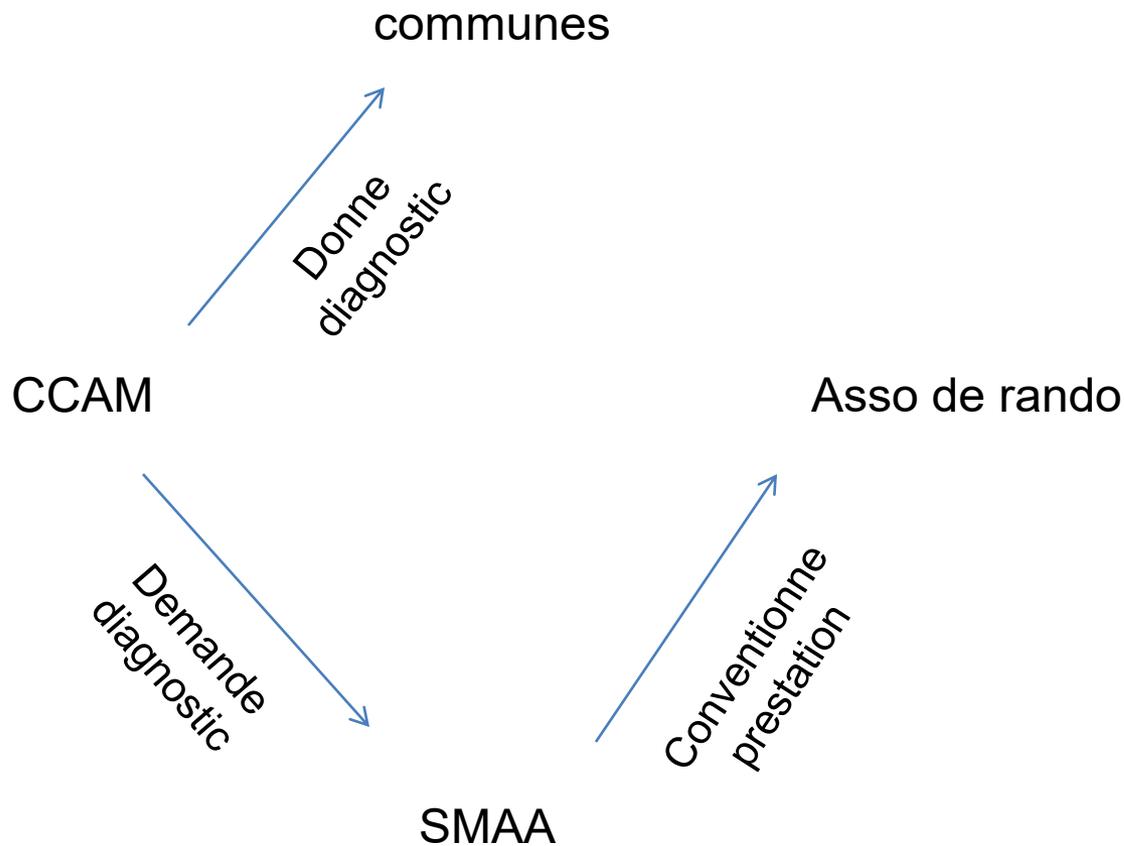


Schéma synthétique



9. Fiche diagnostic

- Éléments au point de départ
- Balisage (dans les 2 sens)
- État des poteaux et lames
- Végétation
- Portions herbe / goudron
- Texte topoguide
- Présence sur internet
- Points d'intérêt



10. Itinéraire intercommunal

- Le SMAA fournira à chaque commune les portions de PLR sur sa commune



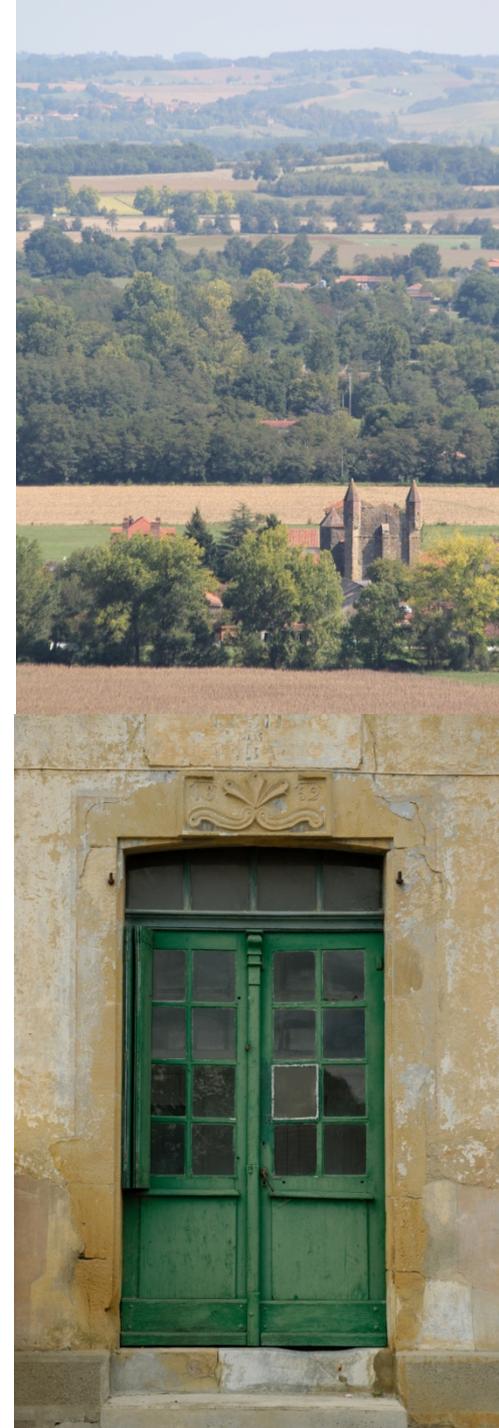
11. Si l'itinéraire est praticable

- RAS, l'OT de Pays peut diffuser la fiche topoguide associée



12. Si l'itinéraire n'est pas praticable

- Le SMAA ou la CCAM informe la commune des travaux à faire.
- l'OT de Pays ne peut pas diffuser la fiche topoguide associée



Merci de votre attention